

## ***Compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2021***

- Présents : 12
- Absents : Emilie MOREAU, Valérie NATURELLE, Steven HAMEAU
- Procurations : E.MOREAU à K.CHMIEL et V.NATURELLE à M.LACHE
- Secrétaire de séance : C.VIVET

Ouverture de la séance : 19h

Approbation du compte rendu de la séance du 3 juin dernier,

### **Augmentation du nombre d'heures d'un poste d'adjoint technique :**

Suite au départ de Mme BROTEAU, accompagnatrice dans le car, il est proposé d'augmenter la durée du temps de travail de Mme CHANTELOUP à 13,65 heures au lieu de 8,50 heures semaine → proposition validée par le conseil.

### **Proposition de renouvellement d'une ligne de trésorerie :**

Afin de répondre à un besoin ponctuel de trésorerie, Monsieur le Maire propose de renouveler ce système de trésorerie pour 100 000 € → proposition validée par le conseil.

### **Réalisation d'un emprunt :**

L'appel d'offre étant supérieur à l'estimation réalisée pour la rénovation de la salle de fêtes, et après déduction des subventions, la commune souhaite faire un emprunt de 30 000 €. M. le Maire a effectué diverses demandes auprès des banques afin d'étudier le prêt le plus intéressant : la caisse d'épargne étant la plus avantageuse (taux à 0,51 %, durée 10 ans), celle-ci est retenue par le conseil municipal.

### **Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés :**

Il est proposé à 32 communes, dont Monthou, d'adhérer à ce groupement de commandes. Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'accepter cette proposition. Nous aurons bien évidemment le choix d'adhérer ou non lors de la remise du contrat.

### **Modification du règlement assainissement SIAAM :**

« suivant l'arrêté du Président du SIAAM, en date du 11/01/2011 et modifié le 28/10/2016, les contrôles de conformité des branchements au réseau d'assainissement collectif seront effectués exclusivement par les agents du SIAAM lors des transactions immobilières et de fonds de commerces, publics et privés, sur l'ensemble des communes adhérentes au SIAAM. Les frais relatifs à ces contrôles seront à la charge du vendeur du bien immobilier, et les constats lui seront transmis.

Dans le cas où des dysfonctionnements seraient constatés, le propriétaire se doit d'y remédier à ses frais, dans un délai d'un an, un nouveau contrôle sera effectué et de nouveaux constats lui seront communiqués.

Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM se réserve le droit de faire vérifier par un agent du syndicat, que les installations privées et les branchements au réseau public remplissent les conditions requises » → modification du règlement validé par le conseil municipal

### **Demande d'un fonds de concours pour le projet de rénovation de la salle polyvalente :**

La commune sollicite un fonds de concours de la Communauté de communes pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente. Les devis des travaux envisagés s'élèvent à 250 981 euros HT. → demande validée par le conseil municipal

### **Comité des fêtes – attribution d'une subvention exceptionnelle :**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un

montant de 500 € au comité des fêtes dans le cadre de la journée du tour de France le 1er juillet dernier.

**Désignation d'un signataire pour un permis de construire :**

M. le Maire étant personnellement intéressé dans la délivrance d'un permis de construire et vu l'article L.422-7 du code de l'Urbanisme, il est donc demandé à l'assemblée de désigner un élu pour prendre la décision relative à la délivrance du permis de construire. M. Gérard DESLOGES, 1er adjoint au Maire se propose comme signataire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de désigner M. Gérard DESLOGES, 1er adjoint pour prendre la décision relative à la déclaration préalable N°DP04114621U0009 déposée par M. Samuel MARINIER , ainsi que le projet d'extension de la cuisine qui sera déposé ultérieurement.

**Questions diverses**

1- abri de pêche :

Afin d'aider la société de pêche et la fédération, la commune participera à hauteur de 1000 € pour l'achat de cet abri de pêche en bois

2- lancement d'un appel d'offres concernant la thermographie aérienne :

Il s'agit d'un procédé permettant de mesurer, depuis le ciel, la quantité de chaleur qui s'échappe des toitures, ce qui permettrait aux propriétaires de mettre en place un plan d'actions de maîtrise de l'énergie.

3- Katia CHMIEL fait part au conseil que le pique-nique organisé la semaine passée s'est bien déroulé. Cette journée à également permis d'effectuer la remise des prix à nos écoliers.

4- Un ordinateur est installé à la mairie pour permettre aux citoyens d'obtenir des rendez-vous en visio avec les différentes administrations,

fin de la séance : 20h30